



Commune des Bouchoux

Conseil Municipal du 23 février 2015, 20 h Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRECARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER, Armand PERRIER

Excusée : Magali HENROTTE avec pouvoir à Isabelle HEURTIER

Secrétaire de séance : Jacques COLIN

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 06 02 2015

A. Depraz fait remarquer que les chaînes ont été achetées non pas car elles étaient cassées mais car elles ont été perdues puis retrouvées ; les travaux en forêt faits par Pascal Moïse ont été payés mais il doit revenir terminer ; E. Blanc et A. Depraz se sont abstenues pour le vote sur la diffusion des PV.

M. Henrotte a fait part de ses remarques par mail :

- point 3 : il convient de parler de poste d'adjoint administratif principal,
- point 4 : l'obligation de mettre en accessibilité tous les ERP au 31/12/14 a été remplacée par l'obligation de la réalisation d'un ADAP qui devra obligatoirement être transmis en préfecture avant le 27/09/15. Cet agenda doit comporter un état des lieux, des projets de mise en accessibilité, des estimations et une programmation de réalisation étalée sur 3, 6 ou 9 ans. En l'absence de dépôt de ce dossier l'amende pour la collectivité peut s'élever à 45 000 €.
- point 8 : le courrier de Mme Clément et M Dromard ne précisait pas de mode de transmission de ces demandeurs.
- B. Hansberger précise que dans le groupe de travail pour l'ADAP il convient de remplacer Isabelle Heurtier par Bernard Hansberger

Le PV est adopté à l'unanimité avec les modifications apportées.

1 – Approbation des comptes administratifs 2014

Jérôme Grenard quitte la salle. Les comptes administratifs sont présentés par Isabelle Heurtier.

Compte administratif principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
Dépenses	106 988,75 €	498 010,20 €	1 534 998,95 €
Recettes	1 136 317,95 €	787 433,69 €	1 923 751,64 €
Résultats définitifs	99 329,20 €	211 584,49 €	310 913,69 €

Compte annexe pour lotissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
Dépenses	252 439,9 €	229 296,58 €	481 736,17 €
Recettes	278 737,30 €	245 000,00 €	523 737,30 €
Résultats définitifs	26 297,71 €	15 703,42 €	42 001,13 €

Compte annexe pour assainissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
Dépenses	4544,10 €	266 296,89 €	270 840,99 €
Recettes	2798,70 €	155 207,31 €	158 006,01 €
Résultats définitifs	-1745,40 €	- 111 089,58 €	-112 834,98 €

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des conseillers présents. (10 voix)

2 – Approbation des comptes de gestion 2014.

Jérôme Grenard présente les comptes de gestion fournis par Monsieur Lamur, trésorier principal de Saint Claude

Résultats budgétaires de l'exercice 2014

Budget principal

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	787 433,69 €	1 086 601,38 €	1 874 035,07 €
Dépenses	485 601,74 €	1 036 988,75 €	1 522 590,49 €
Résultats de l'exercice	301 831,95 €	49 612,63 €	351 444,58 €

Budget lotissement

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	231 412,99 €	265 126,77 €	496 539,76 €
Dépenses	229 296,58 €	252 439,59 €	481 736,17 €
Résultats de l'exercice	2 116,41 €	12 687,18 €	14 803,59 €

Budget assainissement

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	155 207,31 €	2 798,70 €	158 006,01 €
Dépenses	255 893,00 €	4 544,10 €	260 437,10 €
Résultats de l'exercice	-100 685,69 €	-1 745,40 €	-102 431,09 €

Les comptes de gestion de Monsieur Lamur, trésorier principal de Saint Claude, sont approuvés à l'unanimité (11 voix)

3 – Affectation des résultats.

Le maire propose de ne pas affecter des résultats cette année pour le budget principal.

Questions diverses

- Une réflexion est engagée sur les demandes de subventions en prévision du vote du budget pour le prochain conseil.
- Le maire informe les conseillers de l'avancement du dossier de location de l'atelier à l'entreprise de charpente de Vadim Nicolet.
-

Informations diverses

- La commune de La Pesse a transmis l'arrêté de fermeture de voies communales de La Pesse les 7 et 8 mars 2015, lieu-dit « du Bourbouillier Sud » de « Sous les bois » et sur la voie communale « de la borne au Lion ».
- Le conseil est informé de la résolution du dépôt de plainte suite au déversement d'ordures à Tailla. La gendarmerie a retrouvé les personnes responsables. La somme demandée a été payée et la plainte retirée.
- Le CPIE annonce qu'il fêtera ses 30 ans le 18 avril, programme précis à venir.
- Le Conseil Général invite à la Journée de la géothermie à Besançon le 9 avril.
- Information de l'association CIE qui recherche des familles d'accueil pour des lycéens et étudiants étrangers.
- Information de la journée organisée le 4 juillet par l'association ADOT 39.
- Enfin, le maire annonce qu'un parcours raquettes a vu le jour aux Bouchoux (départ et plans à l'épicerie). Il remercie vivement les personnes bénévoles qui s'en sont occupé.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **vendredi 27 mars à 19h00.**

La séance est levée à 22h45

I.HEURTIER